

Zeitschrift: Annuaire suisse de science politique = Schweizerisches Jahrbuch für Politische Wissenschaft
Herausgeber: Schweizerische Vereinigung für Politische Wissenschaft
Band: 16 (1976)

Artikel: L'initiative "Être solidaires" : un pluralisme mystificateur?
Autor: Rham, Gérard de / Martin, Sophie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-172021>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INITIATIVE «ETRE SOLIDAIRES», UN PLURALISME MYSTIFICATEUR?

par Gérard de Rham et Sophie Martin

*Institut de science politique
Université de Lausanne*

I. Introduction

Le Professeur Weibel, dans un article intitulé “La problématique des minorités, le pluralisme suisse et le cas du Tessin”¹ explique que l’un des agencements possible des rapports entre minorité et majorité est l’intégration. Sans remettre en question les termes mêmes minorité et majorité, voyons comment il différencie les différents processus d’intégration:

1. Intégration par consentement de la minorité
2. intégration de la minorité par force
3. intégration machiavélique de la minorité par la majorité: le groupe majoritaire, dans ce cas, cache son jeu intégrationniste sous le couvert d’une politique pluraliste tout en préparant une dénationalisation de la minorité.

C’est sur ce troisième cas que va porter notre intérêt. Comme exemple nous allons prendre en effet l’initiative “Etre solidaires” lancée par le KAB qui vise à intégrer la population immigrée, en voulant la respecter². Elle se veut une réponse aux Mouvements nationalistes. Notre propos aimerait montrer que la démarche d’“Etre solidaires”, partant de positions anti-xénophobes, ne peut que reproduire la problématique de la division entre Suisses et étrangers, et se situe donc dans le cadre de l’ethnocentrisme national, qui est la forme la plus courante de l’idéologie raciste dominante en Suisse³.

1 In *Geschichte und Politische Wissenschaft – Festschrift Erich Gruner*, Bern, Francke Verlag, 1975; pp. 77–94.

2 Nous utilisons l’étude faite par N. Hemmerle, G. Moser et Karl Schuler, “L’Initiative ‘Etre Solidaires’”, in *Pour une recherche sur l’immigration*, L. Monnier, G. de Rham, S. Martin, Institut de Science politique, Lausanne, 1976. Nous partons donc d’un discours construit, qui ne nous renseigne pas sur ceux qui le produisent.

3 A ce sujet, nous nous référons en partie au travail de Colette Guillaumin, *L’idéologie raciste*, Mouton, Paris, 1972.

Ainsi dans ce qui suit, nous analysons un discours, donc du matériau idéologique. Il y a d'autres discours sur l'immigration en Suisse (notamment le discours officiel, celui des mouvements xénophobes, et celui de l'immigration elle-même), ce que certains auteurs appelleraient "pluralisme" (au niveau idéologique). Nous allons essayer de montrer que ce terme même est idéologique, en ce sens qu'un discours est produit par un groupe social qui se situe envers les autres groupes sociaux dans des rapports dominant/dominé.

Mais, dès le départ il s'agit de préciser que nous (les auteurs de ce texte) sommes les producteurs d'un discours sur le discours, donc que c'est en fonction de notre subjectivité déterminée par notre condition d'analyste et de sujet dans l'histoire, que nous parlons. De plus ce texte se veut délibérément provocateur, un travail plus approfondi devrait ultérieurement venir compléter et confirmer nos hypothèses et démonstrations.

Nous allons considérer ici deux lectures (deux discours) possibles de l'initiative "Etre solidaires". Précisons que c'est la deuxième lecture qui est le centre de notre débat. La première lecture, soit le discours I, situe l'initiative dans son contexte historique de luttes politiques au sein de la formation sociale suisse. A ce propos nous développerons un bref historique de l'initiative (qui devrait être mis en relation à l'ensemble de la situation socio-politique suisse) et nous mettrons en évidence l'originalité de l'initiative par rapport aux autres discours sur l'immigration. La deuxième lecture (discours II) a pour but de révéler l'"inconscient" et le non-dit du discours (le discours latent) d'"Etre Solidaires". Il s'agit pour nous de pousser à bout son argumentation afin d'y révéler les contradictions. Nous nous efforcerons de développer deux points principaux:

1. "Etre solidaires" image concrètement la fonction miroir⁴ qu'ont les immigrés dans le discours. Celui-ci ne sert pratiquement qu'à découvrir la réalité suisse.
2. "Etre Solidaires" est un exemple type d'un acte politique se déclarant pluraliste, mais ayant pour fonction, en dernière analyse, d'uniformiser, d'intégrer et de dominer une minorité.

Ceci nous permettra alors de spécifier le rôle qu'a le discours d'une "majorité" sur une "minorité" au niveau idéologique en découvrant le rôle mystificateur attribué à l'étranger.

4 Pour une définition plus ample de ce concept, "fonction-miroir", que celle donnée au cours de notre texte, se référer à son fondateur: Michel Marié, *La fonction-miroir*. Grenoble, Presses Universitaires, 1974.

II. Discours I: L'initiative "Etre solidaires" dans le jeu des forces politiques suisses

1. Quelques données historiques

L'initiative "Etre solidaires" a été impulsée par un mouvement assez marginal en Suisse, le "Katholische Arbeiter Bewegung", ou KAB, établi en Suisse allemande exclusivement. Le KAB a un pendant en Suisse romande, l'Action ouvrière catholique, avec laquelle les liens sont cependant très lâches.

Les fondements du KAB datent de la montée de l'industrialisation dans les régions catholiques et du développement des syndicats et partis socialistes et communistes. Il en est de même d'ailleurs pour les syndicats ou pour l'Action ouvrière catholique.

Si ces différents mouvements, basés sur la doctrine sociale de l'Eglise catholique du début du XXème siècle, sont initialement des organisations réactionnaires par rapport aux autres syndicats, il faut dès lors remarquer l'évolution importante qui les travaille depuis les années 50.

Ainsi le KAB a comme but principal le rassemblement des ouvriers catholiques afin de réapprendre les principes fondamentaux du catholicisme (du christianisme), ceci en fonction des questions sociales et politiques. Son engagement politique est occasionnel (cette tâche étant plutôt laissée aux syndicats). Il prit position ainsi en faveur de l'initiative contre les exportations d'armes. Avec l'engagement du KAB dans "Etre Solidaires", il semble qu'il faille situer son engagement politique en fonction de l'éthique chrétienne qu'il poursuit. Il y a cependant des liens assez étroits entre le KAB et la CSC (syndicats chrétiens), dans le sens où 20 à 30 % des membres du KAB sont également affiliés à la CSC. En tant que tel le KAB compte environ 300 sections en Suisse alémanique soit environ 20 000 membres.

L'exemple de ce mouvement syndical chrétien doit cependant être situé dans le cadre des rapports sociaux suisses, dominés notamment par la paix du travail. Les syndicats chrétiens, comme l'USS ont une pure efficacité d'appareils. Bureaucratisés, ils signent régulièrement au sommet les différentes conventions collectives.

Depuis les années 50, reflétant l'évolution de la doctrine catholique, ils se sont radicalisés pour devenir de bons réformistes parfois plus à gauche que l'USS. Ainsi ils furent les promoteurs de l'initiative sur la participation déposée en 1972. Dans le même sens, il est intéressant de lire "Treffpunkt", le journal du KAB qui joue le rôle d'aile gauche de la CSC en Suisse alémanique, pour ses positions critiques concernant le système économique et politique suisse. Le lancement de l'initiative "Etre Solidaires" doit être placé dans ce même courant progressiste de la CSC.

Pendant des années le KAB s'est occupé des ouvriers étrangers, au travers de commissions mixtes notamment. Ce n'était cependant pas sa vocation spécifique de se lancer dans l'action politique directe par une initiative constitutionnelle.

C'est en fait par réaction face à la carence d'alternative aux Mouvements nationalistes de la part des partis traditionnels et des syndicats concernant les étrangers, que la décision a été prise.

C'est en automne 1973 que le KAB envoie une documentation complète à tous les partis politiques et à un grand nombre d'institutions (églises, syndicats, associations d'étrangers, etc.), proposant une association pour le lancement d'une initiative concernant la main d'oeuvre étrangère, dont les principes fondamentaux seraient la stabilisation de l'effectif des étrangers, l'égalité des droits entre étrangers et Suisses, l'intégration des étrangers.

Finalement, après diverses discussions, un Comité d'initiative est constitué le 2 février 1974; y participent, avec le KAB, le Parti démocrate-chrétien, les syndicats chrétiens, l'Alliance des Indépendants et de nombreux groupements marginaux. Le texte définitif est adopté par le Comité en mai 1974, il prend le nom d'"Initiative Etre Solidaires", en allemand "Mitenand-Initiative". Notons que le Comité d'initiative se constitue en "Communauté de travail pour une nouvelle politique à l'égard des étrangers", qui se propose également d'effectuer un travail d'information sur les problèmes de l'immigration.

Ne font pas partie du Comité d'initiative le Parti socialiste, l'Union syndicale suisse, l'Union démocratique du centre, qui avaient initialement pris position favorablement, et le Parti radical. Le Parti du Travail soutient l'initiative mais n'est pas représenté dans le Comité.

L'initiative a été lancée le 2 Juillet 1974. On constate que la récolte de signatures, et de ce fait le mouvement entourant l'initiative, est l'oeuvre principalement de groupements n'ayant pas un caractère décisif dans la vie politique suisse: divers groupes tiers-mondistes, la Déclaration de Berne, divers groupes catholiques et protestants (réaffirmation de l'importance de l'éthique chrétienne), les Jeunesses socialistes, le Comité pour l'abolition du statut de saisonnier, des groupes de gauches, etc.

En effet, d'une part plusieurs grands partis nationaux après une position favorable à l'initiative, renoncent à leur appui; d'autre part les partis importants qui sont dans le Comité d'initiative (A.I. et DC) n'exercent pas dans la pratique de soutien actif (ceci est dû aux dissensions à l'intérieur de ces partis au sujet de l'initiative; ainsi par exemple, à l'Alliance des Indépendants, le Comité Central a été désavoué par l'Assemblée des délégués quant à son soutien inconditionnel à l'initiative le 30 septembre 1974, soit 1 mois après le lancement de l'initiative et 20 jours avant la votation de la 3ème initiative xénophobe). En conséquence, lorsque l'on compare les différentes régions suisses, on remarque qu'au niveau des comités d'initiatives, l'écho n'est pas le même partout. Ainsi à Genève, territoire relativement progressiste, un grand nombre de groupements y participent et environ 8000 signatures ont pu rapidement y être récoltées; alors qu'en Suisse centrale, région dominée par les trois grands partis nationaux ce n'est que très difficilement que quelques signatures ont pu être réunies.

Est-il encore nécessaire de préciser qu'actuellement l'initiative n'a pas encore été déposée faute d'avoir recueilli les 50 000 signatures nécessaires. Peut-être le récent appui des associations d'immigrés va-t-elle lui donner un second souffle.

Nous proposons l'explication suivante à cet échec: la stratégie politique du KAB dès le départ visait à rassembler par un compromis "préfabriqué" le maximum des formations politiques existant en Suisse. Or à notre sens, une politique réaliste de compromis suppose l'identification d'alliés privilégiés dans la constitution d'une coalition; peuvent alors être négociés avec ces forces politiques des compromis qui les engagent réellement à apporter un soutien effectif. Comme cela n'a pas été le cas, les grands partis ou bien ne sont pas entrés en matière, ou bien n'ont pas intégré leur soutien à l'initiative dans leur stratégie dans le but de défendre le rôle qu'ils jouent et entendent jouer dans le rapport des forces politiques nationales. De plus, le poids effectif et imaginaire des mouvements nationalistes dans ces rapports de forces n'a jamais été évalué.

2. Les propos d'"Etre Solidaires"

Si l'on reprend le contenu de l'initiative "Etre Solidaires", quatre principes de base s'en dégagent:

- une "volonté de stabilisation"
- une "volonté de liberté et de respect de l'homme"
- une "volonté d'égalité"
- une "volonté de solidarité".

La stabilisation consiste à limiter les entrées qui ne doivent pas dépasser le nombre des départs tout en assurant aux étrangers résidents en Suisse le renouvellement de leur permis de séjour, et tout en pouvant assumer (sur un plan social, économique et politique) leur présence quantitative. Sur ce point l'initiative s'oppose aussi bien aux initiatives des mouvements nationalistes qui visent directement à renvoyer un nombre important d'étrangers, qu'à la politique officielle (politique des différents permis de séjour, et pratique de la police des étrangers) qui vise une réduction de l'effectif des étrangers.

Sous la liberté et le respect de l'homme, l'initiative entend étendre aux étrangers dans leur ensemble les libertés constitutionnelles d'expression et de choix de l'emploi. Là aussi nous constatons une distanciation, même une rupture marquée envers l'officialité comme envers les mouvements nationalistes, qui n'entrent même pas en matière sur ce sujet.

Le principe d'égalité doit s'appliquer en vertu des Droits de l'Homme (notamment par l'abolition du statut de saisonnier), d'autre part à l'ensemble des droits civils (droits d'expression, de réunion, d'association, d'établissement, de protection juridique), les droits politiques étant exclus. Pour les mouvements nationalistes, dans leur logique même, les étrangers ne peuvent prétendre à avoir des

droits dans le cadre de la nation suisse. Le discours politique fédéral⁵, lui, n'a qu'une vision très pragmatique des droits qui peuvent être concédés aux étrangers; ainsi c'est à partir d'une certaine intégration que des droits pourraient être accordés, et le maintien du statut de saisonnier est alors justifié par son utilité économique et par la pression des mouvements nationalistes.

Par „solidarité”, l'initiative entend associer les Suisses et les étrangers dans l'ensemble national suisse; au niveau économique cela exige l'égalité devant les diverses formes de la sécurité sociale, au niveau politique cela implique un droit de consultation des étrangers sur les questions les concernant. Il est clair que pour les mouvements nationalistes ceci est impensable, comment pourrait-on admettre une immixtion de l'étranger dans les affaires “nationales”? Quand aux autorités fédérales, si elles préconisent un droit à la consultation⁵, elles ne le pratiquent que dans des cas spécifiques.

Dans les intentions de ses promoteurs, l'initiative vise donc à reconnaître aux étrangers leur dimension d'homme et leur existence de sujet participant, et ceci dans l'éthique chrétienne poussée dans sa réalité même. C'est certainement là son originalité par rapport aux discours tenus sur l'immigration par les forces politiques établies (nous pensons ici aux forces parlementaires).

III. Discours II: Discours latents et conséquences

1. *Le discours sur autrui ou le révélateur de notre propre situation*

Si le fait de dénoncer les étrangers, comme cause d'une situation de crise en Suisse, comme le font les mouvements nationalistes, est le moyen d'une critique de la situation dans laquelle se trouve la Suisse, c'est-à-dire une critique du système suisse, nous allons démontrer qu'entreprendre une action politique qui se dit en faveur des étrangers est également une façon de révéler des contradictions du système suisse.

En proclamant dès le départ que la politique fédérale concernant l'immigration ne s'est préoccupée que du problème numérique, “Etre Solidaires” amorce une critique des autorités et même du système social suisse. Critique des autorités car, s'opposant à elles, l'initiative demande que l'on tienne compte des aspects humains et sociaux. Cette prétention, d'ailleurs, est fondée sur la constitution suisse qui stipule une volonté de respect de l'homme. Donc à la fois une critique et la dénonciation d'une contradiction entre le droit et la pratique. Cette contradiction, “Etre Solidaires” la retrouve également entre l'inexistence de libertés fondamentales pour les étrangers, et la signature par la Suisse de la Convention européenne des droits de l'Homme.

⁵ Voir à ce sujet, entre autres, le *Rapport sur le problème de la main d'oeuvre étrangère*, Berne, OFIAMT, 1964.

C'est ainsi à partir de l'observation de la situation des étrangers que l'on remarque que les principes généraux du droit, qui dans l'idéologie dominante ont valeur suprême, ne sont pas réalisés.

Pour "Etre Solidaires", c'est l'essor rapide de l'économie suisse, joint à un manque chronique de main-d'oeuvre, et d'autre part le sous-emploi durable dans plusieurs pays méditerranéens qui sont la cause du fort courant migratoire en Suisse. Cependant, constate "Etre Solidaires", cette immigration n'a pas été suivie par l'essor nécessaire en infrastructure, à la fois pour elle et pour les Suisses. Or les promoteurs de l'initiative prétendent que le développement ne doit pas être uniquement déterminé par des lois économiques mais également par "des intérêts sociaux et humains"⁶.

Il y a ainsi dénonciation d'un développement anarchique ne tenant compte que du profit. Si l'initiative tend à protéger les étrangers de cette situation, les commentaires montrent qu'ils ne sont pas les seuls touchés, mais que ce développement a également des répercussions négatives sur l'ensemble de la population suisse: inflation, menace sur l'environnement, problème de logement, etc.

Ainsi le système suisse est perçu par l'intermédiaire des étrangers, comme un système ne répondant qu'aux intérêts économiques et nullement aux intérêts sociaux et individuels. La critique va cependant encore plus loin. Constatant que le développement économique de la Suisse se fait et se maintient grâce au travail des étrangers, l'initiative veut empêcher que le pays se dispense d'un certain nombre de frais et d'obligations qu'exige le recours à cette force de travail. Ceci revient à constater implicitement l'exploitation économique dans laquelle se trouvent les immigrés, exploitation qui va uniquement dans le sens des intérêts du pays d'accueil. On reconnaît ainsi l'existence d'exploiteurs et d'exploités, ou pour parler de façon plus nuancée (idéologiquement), comme dans le discours de l'initiative, l'existence d'inégalités.

En découvrant l'inégalité dans laquelle vit l'immigré, par son statut même, par rapport au Suisse, les promoteurs de l'initiative développent l'image d'une Suisse inégalitaire qui ne coïncide pas avec celle de l'idéologie dominante.

Résumons: On voit que le discours des promoteurs d'"Etre Solidaires" révèle l'inapplication des grands principes du droit, l'existence d'inégalités, le fonctionnement de la société selon les lois et des intérêts économiques négligeant totalement les intérêts sociaux et individuels.

Cette ébauche d'analyse n'est possible, nous le voyons, que par un discours se centrant sur l'immigré; celui-ci sert de révélateur de la situation sociale suisse, qui à la limite n'a aucun rapport avec l'immigré.

L'initiative devrait remédier à cette situation sociales suisse vue comme négative. Le fait-elle?

6 Les passages cités dans la suite du texte sont extraits des deux documents explicatifs émanant du Comité d'initiative.

2. *De la découverte de certaines contradictions dans le système
à son acceptation*

ou

*Comment préconiser une politique d'intégration et d'uniformisation
des étrangers pour recouvrer "un système suisse sain"*

Pour répondre à cette question, nous passons en fait maintenant à notre deuxième lecture d'"Etre Solidaires". Celle-ci vise à découvrir le discours latent de l'initiative, soit l'inconscient de ses promoteurs afin de démontrer le lien inévitable existant entre le discours d'"Etre Solidaires" et les fondements racistes de l'idéologie dominante⁷.

L'initiative prévoit d'une part la mise sur pied d'égalité du travailleur saisonnier avec les étrangers établis. Elle exige le regroupement familial. D'autre part, il faut tenir compte d'égale manière des intérêts des Suisses et des étrangers. Pour "Etre Solidaires", ceci implique donc la suppression du statut de saisonnier et l'"intégration" des étrangers dans la société suisse.

C'est cette notion d'"intégration" qui va être la clé de notre compréhension de l'initiative. Reprenons la constellation de ce terme. Ce processus d'intégration ne se fera que lentement, "avec les étrangers établis durablement chez nous". Deux notions sont à repérer:

- le long établissement
- chez nous.

D'une part la suppression du statut de saisonnier va vers la nécessité d'un long établissement des étrangers en Suisse. Ceci rend possible cette "intégration". Mais dans cette perspective les étrangers, pour "s'intégrer", ne doivent pas rester "eux-mêmes"; ils n'ont plus le droit "d'être", ils doivent devenir "Suisses". Le "chez nous" donne bien l'idée d'une entité fermée qu'il faut pénétrer en prenant ses habitudes et sa culture. D'ailleurs si le Comité d'initiative mentionne les

7 Pour mieux comprendre sur quoi nous fondons notre démarche concernant l'analyse de discours, on se réfèrera au texte d'André Lévy, "L'interprétation des discours", in *Connexions*, no. 11. 1974. Il nous semble important d'y relever:

- qu'un discours (texte produit par un émetteur et qui n'est vécu que par la présence d'un récepteur) doit être lu en prenant en considération les conditions de sa production, elles-mêmes historiquement situées;
- la subjectivité de l'analyste. Nous sommes en effet conditionnés par notre situation socio-historique (nos propres options théoriques, notre position dans les structures de la recherche entreprise, notre situation institutionnelle, etc.);
- que la distance entre les deux éléments ci-dessus contribue à la transformation de l'un par l'autre, justifiée non seulement par l'activité d'un analyste, mais aussi par la décentration qui résulte du décalage entre la position de l'analyste et celle de locuteurs.

Ainsi notre analyse, notre discours sur "Etre Solidaires" est une interprétation ayant un effet de sens dans la mesure où elle veut révéler les structures inconscientes de ce discours perçues par notre démarche (partiellement subjective).

désavantages de l'immigration, soit le déracinement social et culturel de l'individu, c'est en fin de compte pour montrer que dans le processus d'intégration, il s'agit de combler ces désavantages, combler en détruisant cette culture étrangère.

Le déracinement de l'étranger est donc l'une des justifications de la nécessité d'intégration. On va même jusqu'à montrer la nécessité de "consultation" de l'immigré sur la forme que doit prendre cette intégration, donc sur la forme que doit prendre la négation de son être culturel, de son uniformisation suisse.

C'est au nom d'une "solidarité humaine", qu'"Etre Solidaires" revendique alors des libertés fondamentales pour les étrangers: libertés fondamentales qui sont la liberté d'expression, d'association et de réunion. Elles sont accompagnées encore de revendications telles que l'égalité avec les Suisses pour l'accès à l'enseignement et pour la formation professionnelle. En mettant ces revendications en relation avec la remarque précédente sur l'intégration, on constate que ceci n'est que le moyen d'arriver à cela: c'est par les libertés et ces revendications que l'intégration sera possible. D'ailleurs il s'agit de relever que le terme "solidarité" n'a à la limite aucun contenu matériel (mais beaucoup plus un contenu spirituel), il ne tient nullement compte du statut économique des individus. Ainsi, par l'"intégration" le discours d'"Etre Solidaires" évacue les inégalités socio-économiques qu'il constatait lors de ses prémisses analytiques: les "étrangers intégrés" ont les mêmes intérêts que la population suisse dans son ensemble.

Mais continuons! Pour aboutir à une intégration totale, l'initiative revendique l'égalité dans le travail avec les Suisses. Or cette revendication est justifiée par les promoteurs de l'initiative, entre autres par la nécessité d'une rationalisation de l'économie: "Le manque de main-d'oeuvre se renforcera dans un premier temps dans les branches et régions qui ne sont pas concurrentielles. Cela est souhaitable".

Donc au niveau économique, l'intégration des étrangers n'est pas purement philanthropique, mais a bien entre autres un but très matériel par rapport aux intérêts de la "nation", une rationalisation de son économie.

Ceci est encore confirmé par la stabilisation que préconise l'initiative. Celle-ci doit en effet résoudre les "tensions" et éviter le développement du "malaise" existant actuellement.

Nous en arrivons à la fin de notre démonstration. Si l'"étranger" a permis au Comité d'initiative d'analyser la situation sociale suisse et d'en découvrir les failles, c'est également l'étranger qui permet le comblement de ces failles. En effet, en introduisant quelques mesures limitées, en évitant notamment de donner les droits politiques au sixième de la population résidant en Suisse, on cherche à "intégrer" soit à détruire la personnalité de l'étranger, on supprime inconsciemment (de façon latente) tout pluralisme, en espérant retrouver une entité sociale, la Suisse, uniforme et sans faille, maintenir "une société qui fonctionne uniquement selon les lois économiques" négligeant les aspects sociaux. Après l'analyse de la situation, "Etre Solidaires" ne s'est pas attaqué à la cause

du mal-fonctionnement du système économique et politique suisse, mais à un effet de celui-ci; en outre, l'effet auquel l'initiative veut remédier n'est pas suisse, et les conséquences de l'initiative sur la politique suisse (lutte contre les mouvements "xénophobes", relations entre partis gouvernementaux et non-gouvernementaux, rôle politique de groupements marginaux, etc.) sont tout simplement passées sous silence.

Reprenant le concept d'"intégration machiavélique" que nous avons emprunté au professeur Weibel (dans l'Introduction), nous constatons qu'il n'est pas totalement opératoire (quelle qu'ait été pour nous sa valeur heuristique); en effet, s'il est nécessaire de concevoir la double signification que peut avoir un discours, nous pensons indispensable de resituer celle-ci dans l'idéologie, partie intégrante du système social, fonctionnant principalement de façon inconsciente. Ce n'est pas que les initiateurs d'"Etre Solidaires" dissimulent une intention consciente de domination et d'uniformisation derrière un discours "pluraliste", c'est qu'ils raisonnent et s'expriment eux-mêmes dans le cadre de référence de l'idéologie dominante.

D'une domination idéologique qui ne tenait tout simplement pas compte de cette fraction de la classe ouvrière immigrée, on passe à une domination idéologique plus subtile: l'intégration par la suppression de toute reconnaissance de la spécificité de la fraction ouvrière immigrée, qui doit être amenée à "penser suisse".

IV. Réformisme – Xénophobie – Idéologie dominante

On se rappelle que l'initiative a été lancée par des mouvements réformistes, qui agissent de l'intérieur du système social en voulant le réformer. Le mode d'action choisi (une initiative constitutionnelle) et la nécessité de réaliser une certaine coalition de forces au prix de compromis ont certainement confirmé le projet dans ce cadre réformiste.

Cette conclusion n'est cependant pas suffisante. On peut maintenant par l'analyse, spécifier le rôle du discours "Etre Solidaires" au niveau idéologique, en tant que discours d'une majorité (les Suisses) sur une minorité (les étrangers).

Au travers du discours d'"Etre Solidaires", l'analyse a relevé que se profilait l'idée que la Suisse est formée d'individus dont les intérêts sont semblables; le but final de l'initiative étant l'amélioration "des intérêts suisses". Ceci est particulièrement perceptible au travers de deux termes et leurs associations: "suisse" et "intégration".

C'est l'élément allogène, "l'étranger", qui permet l'analyse de la situation suisse, c'est également lui qui est considéré (implicitement) comme cause de cette situation.

On peut donc constater que l'étranger est le prétexte, à un premier niveau, à la démystification des institutions suisses et de leur fonctionnement. Cette démystification sous-entend l'image d'une Suisse idyllique, image qui fonde les

exigences permettant d'accepter, de respecter l'ensemble du système social suisse. On peut alors prétendre que le discours analysé est un type de réponse au "malaise" ressenti généralement, résultat de la distanciation se produisant entre la population et ses institutions, ou de la perte de crédibilité qu'a le système social pour la population. Cependant la logique part, nous l'avons vu, de la perception de l'étranger. C'est sa situation qui devient le prétexte de la situation sociales. Ceci permet aux promoteurs de l'initiative et à la population de se raccrocher au système politique, qui retrouve sa crédibilité, puisque finalement ce n'est pas à lui que l'on s'attaque mais à l'un de ses effets.

C'est par la suppression pure et simple de cet élément allogène au travers de "l'intégration" et de "la stabilisation", que les promoteurs de l'initiative résolvent les contradictions relevées dans leur analyse. En effet, nous ne voyons pas comment on pourrait respecter l'être culturel des immigrés et assurer en même temps leur intégration dans un système qui fonctionne à l'idéologie nationaliste latente ou explicite – dans un Etat-nation.

Le procédé n'est en fait que le résultat de la compréhension de la formation sociale suisse comme un tout homogène, dont l'ensemble des individus ont les mêmes intérêts. Il faut reprendre ici les remarques de Hermann-Michel Hagmann dénonçant l'existence d'une soi-disant acceptation de la pluralité en Suisse. Pour lui, la Suisse "connaît moins l'hétérogénéité que plutôt une juxtaposition de cultures, qui n'exclut pas pour autant une profonde unité culturelle au sein de la région sinon du canton"⁸. Or c'est cette multiplicité culturelle, langues, religions, etc., qui participe d'une manière fondamentale à l'équilibre subtil de la Confédération. La juxtaposition culturelle est institutionnalisée, elle permet le maintien en équilibre du système social suisse à son niveau idéologique. Ces remarques montrent que le consensus national suisse n'est pas fondamentalement différent de celui d'un pays dit "centralisé", tel la France. En effet les minorités culturelles n'ont le droit de s'exprimer qu'à la condition d'appartenir au système social. C'est la signification même de la volonté "d'intégrer les étrangers" exprimée par l'initiative. On a vu déjà au travers de l'analyse la signification d'intégrer: uniformiser suisse, anéantir l'identité culturelle de l'immigré. Le discours de l'initiative met donc en valeur le système culturel suisse au détriment d'autres systèmes culturels. On voit comment par là, il implique un rapport de force et de domination. Qu'advient-il alors du premier rôle du discours, celui d'analyseur de la situation sociale suisse?

La compréhension de la formation sociale suisse comme un ensemble d'individus aux mêmes intérêts, et la volonté d'intégrer ce qui en est allogène, effacent totalement de l'histoire l'existence de classes antagonistes et de conflits entre celles-ci. L'existence de conflits est réduite à l'existence de différends juridiques ou idéologiques; les étrangers ne peuvent avoir au niveau économique que les mêmes intérêts que l'ensemble de la population suisse, donc de la bourgeoisie.

8 H.-M. Hagmann, *Les travailleurs étrangers* . . . , p. 138.

Le discours d'«Etre Solidaires» devient alors une apologie du système social. A partir d'une critique, il vise à améliorer le système de l'intérieur. Si au départ l'étranger permettait un discours miroir, il permet finalement de revaloriser la situation sociale suisse en éliminant tout élément allogène. En dernière analyse nous ne sommes pas très loin du discours de l'AN/MNA . . . ou de celui de l'officialité: l'idéologie dominante fonctionne sous plusieurs formes.

Indications bibliographiques

Initiative «Etre Solidaires»

Textes sur l'initiative provenant du Comité suisse d'initiative

«Initiative 'Etre Solidaires', brefs commentaires»

«Initiative 'Etre Solidaires', commentaires, 2. 12. 1974»

Ernest Weibel «La problématique des minorités, le pluralisme suisse et le cas du Tessin», in *Geschichte und politische Wissenschaft*, Bern, Francke Verlag, 1975

Hermann-Michel Hagmann *Les travailleurs étrangers, chance et tourment de la Suisse*, Payot, Lausanne, 1966.

Norbert Hemmerle, Gérard Moser, Karl Schuler, «L'Initiative 'Etre Solidaires'», in *Pour une recherche sur l'immigration en Suisse – Bilan d'un séminaire*, édité par Laurent Monnier, Gérard de Rham et Sophie Martin, Lausanne, Institut de science politique, 1976.